

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER SOCIOLOGIE

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

La sociologie est l'étude des fondements de la société, de la vie sociale et de ses structures. S'attachant aux domaines les plus divers (travail, consommation, famille, religion, formation, loisirs, médias, environnement, etc.), elle se penche tout particulièrement sur les grandes préoccupations actuelles telles que l'évolution des inégalités, les migrations, la diversification des formes familiales, le développement durable et les transformations contemporaines de l'économie et du monde du travail.

Au cours de la première année de Bachelor, l'enseignement est composé d'une introduction à la sociologie, à laquelle s'ajoutent des enseignements portant sur les concepts et les théories clés du domaine de la sociologie économique et de la sociologie des inégalités. Lors de cette année, les étudiant-e-s sont également initié-e-s aux différentes méthodes propres aux sciences sociales.

Au cours de la deuxième année, des grandes thématiques auxquelles s'intéresse la sociologie sont abordées dans le cadre de cours : les changements sociaux, les rapports genre, les évolutions des familles, les politiques sociales, entre autres. Ensuite, les enseignements de méthodes quantitatives et qualitatives permettent aux étudiant-e-s d'acquérir et appliquer ces connaissances à des objets d'étude sociologiques.

Lors de la troisième année, des thématiques liées au travail, à la consommation et aux questions économiques sont approfondies à travers des séminaires. Finalement, les étudiant-e-s participent à un séminaire annuel leur permettant de conduire une vraie recherche sociologique dans toutes ses étapes, de la question initiale, au rapport final. De plus, cette année propose une ouverture à des enseignements d'autres disciplines voisines en sciences sociales telles que l'ethnologie, la géographie humaine, ou les études des migrations.

A la fois spécifique et ouverte aux autres disciplines, cette formation offre les compétences théoriques, analytiques et critiques nécessaires à l'analyse et à la compréhension des transformations sociales et ouvre favorablement les champs de perfectionnement et de possibilités professionnelles.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sociologie peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules : les modules 1 et 2 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'études.

Pour réaliser un pilier secondaire, on ajoute à ce pilier minimal les modules 3 et 4, qui valent 30 ECTS supplémentaires et qui approfondissent les connaissances théoriques et méthodologiques en sociologie.

Pour réaliser un pilier principal, on ajoute à ce pilier secondaire le module 5 et 6 et les blocs 1 et 2, qui valent 30 ECTS supplémentaires et qui introduisent des nouvelles thématiques sociologiques, et approfondissent les compétences d'élaboration d'une recherche sociologique et l'ouverture vers d'autres disciplines.

Pour réaliser un pilier renforcé, on ajoute au pilier principal les modules 7 et 8, qui valent 30 ECTS, et qui permettent de suivre les enseignements optionnels pas encore suivis préalablement dans les modules 3, 5 et 6, des enseignements transversaux, du triangle Azur ou du réseau BeNeFri, ainsi que la possibilité de réaliser un stage professionnalisant.

Le **Module 1** comprend le cours d'introduction à la discipline, accompagné de lectures fondamentales, ainsi que deux autres cours introductifs

Le **Module 2** se compose de deux cours d'introduction aux méthodes en sciences sociales, **dont le premier doit avoir été suivi pour s'inscrire au deuxième**. À cela s'ajoutent des travaux pratiques d'introduction aux méthodes en sociologie, **qui doivent être suivis au même temps que l'Introduction aux méthodes en sciences sociales II**. Finalement, le module comprend un cours d'introduction à la statistique et les travaux pratiques associés.

Le **Module 3** se compose d'enseignements thématiques au choix de l'étudiant-e, parmi ceux qui figurent dans le programme des cours.

Le **Module 4** se compose d'un séminaire annuel portant sur les méthodes qualitatives et d'un cours de statistique appliquée.

Le **Module 5** est composé de trois séminaires d'approfondissement thématique en sociologie dont au moins deux doivent obligatoirement être suivis par l'étudiant-e. La possibilité de choisir un enseignement du module 3 pas encore suivi complète ce module.

Le **Bloc 1** comprend un séminaire de recherche quantitative annuel obligatoire.

Le **Bloc 2** comprend un cours obligatoire sur l'interdisciplinarité en sciences sociales.

Le **Module 6** comprend des enseignements complémentaires en sciences sociales au choix de l'étudiant-e, parmi ceux qui figurent dans le programme des cours.

Le **Module 7** est composé des enseignements au choix parmi ceux qui n'ont pas encore été suivis dans les Modules 3, 5 et 6.

Le **Module 8** comprend une combinaison de plusieurs options : un stage de 6 ou 12 ECTS, et/ou des enseignements optionnels disponibles dans l'offre du Triangle Azur et du réseau BeNeFri et/ou des enseignements transversaux à choisir parmi les enseignements offerts dans d'autres piliers de la FLSH ou d'autres facultés de l'UniNE. Ces cours et séminaires peuvent être choisis dans la liste des cours transversaux offerts chaque année par la Faculté ou bien parmi les cours de l'Université de Neuchâtel avec accord préalable de l'enseignant-e du cours et en respectant les prérequis.

Les étudiant-e-s avec un pilier principal ou renforcé qui souhaiteraient réaliser un **séjour de mobilité** après le suivi de socle de base sont **fortement encouragé-e-s à le prévoir en deuxième année**. Il est nécessaire d'obtenir l'accord du/de la responsable du pilier afin de valider des enseignements dans les modules 3, 4, 5, 6, 7 ou 8 dans le cadre d'un séjour de mobilité. Si l'étudiant-e souhaite toutefois partir en mobilité en troisième année, il est indispensable qu'il ou elle anticipe le suivi du "Séminaire de recherche quantitative", cours obligatoire prévu pour la troisième année, en deuxième année, en obtenant également l'accord préalable du/de la responsable du pilier.

STRUCTURE DES ETUDES

Pilier minimal (30 ECTS)	Pilier secondaire (60 ECTS)	Pilier principal (90 ECTS)	Pilier renforcé (120 ECTS)	ECTS
Module 1 : Introduction à la sociologie	Module 1 : Introduction à la sociologie	Module 1 : Introduction à la sociologie	Module 1 : Introduction à la sociologie	15
Module 2 : Méthodes en sociologie (I)	Module 2 : Méthodes en sociologie (I)	Module 2 : Méthodes en sociologie (I)	Module 2 : Méthodes en sociologie (I)	15
	Module 3 : Sociologie thématique (I)	Module 3 : Sociologie thématique (I)	Module 3 : Sociologie thématique (I)	18
	Module 4 : Méthodes en sociologie (II)	Module 4 : Méthodes en sociologie (II)	Module 4 : Méthodes en sociologie (II)	12
		Module 5 : Sociologie thématique (II)	Module 5 : Sociologie thématique (II)	9
		Bloc 1 : Méthodes en sociologie (III)	Bloc 1 : Méthodes en sociologie (III)	12
		Bloc 2 : Bloc interdisciplinaire	Bloc 2 : Bloc interdisciplinaire	3
		Module 6 : Compléments (I)	Module 6 : Compléments (I)	6
			Module 7 : Approfondissement	9
			Module 8 : Compléments (II)	21

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Décrire de manière critique les concepts et théories clés de la sociologie/du domaine de la sociologie ;
- Associer les concepts clés avec la réalité économique et sociale ;
- Inscrire la réflexion sociologique dans les contextes socio-historiques

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Élaborer une problématique ;
- Choisir les méthodes et techniques (qualitatives et/ou quantitatives) de collecte et d'analyse appropriées à l'objet d'étude en conduisant une recherche ;
- Produire des résultats d'analyse sociologique de manière synthétique et intelligible.

3. Capacité de former des jugements

- Compiler les théories sociologiques et/ou recherches empiriques pour construire son argumentation ;
- Conceptualiser les différentes approches en sociologie et être capable de les mettre en perspective ;
- Expliquer avec un regard critique les processus de transformation sociale.

4. Savoir-faire en termes de communication

- Rédiger un travail académique en respectant les règles déontologiques et d'éthique requises en sociologie ;
- Expliquer oralement et par écrit différents phénomènes étudiés en sociologie ;
- Transmettre des connaissances sociologiques de manière intelligible et adaptée à différents publics.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Adopter une posture analytique et scientifique pour observer les phénomènes sociaux ;
- Synthétiser des contenus de lecture sociologique ;
- Contribuer de manière constructive au travail en équipe.